



Trait d'Union

Le journal mensuel
de l'UNEF Paris IV (AGEPS)

Supplément au numéro 5
Spécial CAPES-Aggeg

EDITORIAL

Pour la troisième année consécutive, le nombre de postes mis aux concours est en baisse. Depuis trois ans, l'UNEF est entrée en lutte sur cette question, et a mobilisé les étudiants.

Cette mobilisation a été rejointe par celle des lycéens: eux non plus ne semblaient pas penser qu'il y avait trop de profs dans l'enseignement secondaire.

Deux semaines après, comme s'il ne s'était rien passé, Allègre annonce moins de profs (et ose ressortir l'argument de la baisse des effectifs) !

Il faut continuer et intensifier la lutte. Ce n'est pas avec des mini-manifestations que nous obtiendrons que ce soit.

L'UNEF se donne deux objectifs prioritaires

1) Informer, car, au-delà des candidats, peu nombreux sont encore ceux qui connaissent le problème et ses enjeux réels. C'est l'objet de ce numéro spécial, c'est le but de notre campagne "Écrivez à vos députés" (voir pages suivantes).

2) Faire le lien entre cette question et l'ensemble des agressions contre l'Éducation nationale et contre les étudiants qui caractérisent cette rentrée. C'est une politique d'ensemble, qu'il faut combattre comme telle. La question des concours doit être une des questions centrales (voir le *Trait d'Union* n°5).

Dans de nombreuses facs, les étudiants se mobilisent. Là est la solution.

La réponse d'Allègre et Jospin aux manifestations de lycéens

et à nos pétitions est tombée:

**UN NOMBRE DE POSTES
AU CAPES ET À
L'AGREG ENCORE EN
BAISSE !**

*Depuis 1996, c'est une
baisse de 35 % en moyenne !*

**Depuis trois ans, on nous
répétait qu'il y avait de moins
en moins de lycéens, donc de
moins en moins de besoins !
Ils ont été 500 000 dans les rues
en octobre à dire le contraire**

**Pour faire cesser leur
mouvement et dissuader
les étudiants de les rejoindre,
Allègre avait annoncé des
profs en plus: il en donne
encore moins !**

**NOUS NE POUVONS
PAS ACCEPTER
CELA !
MOBILISONS-NOUS !**

L'UNEF relance la campagne "Écrivez à vos députés !"

Devant le mépris par lequel on répond à nos pétitions et à nos manifestations, l'UNEF Paris IV a décidé de continuer la lutte sous une autre forme en relançant son opération *Écrivez à vos députés*.

Une lettre a déjà été adressée à chaque député par notre syndicat. Il faut savoir que la plupart d'entre eux ne sont au courant ni de la baisse des postes, ni de ses enjeux exacts. C'est pourquoi nous pensons que des lettres écrites par des étudiants peuvent toucher certains d'entre eux et les amener à agir sur le gouvernement.

Nous te proposons donc d'écrire à titre personnel au député de ta circonscription pour l'informer de notre problème et lui demander son opinion et s'il a l'intention d'agir à ce sujet. Tu peux éventuellement t'inspirer du modèle ci-dessous.

Monsieur le Député,

Je suis étudiant(e) à Paris IV en *Année, filière* et envisage de préparer le CAPES de..., l'Agrégation de... / et prépare cette année le CAPES de..., l'Agrégation de...

Je m'adresse à vous parce que le ministre de l'Éducation nationale vient de publier un nombre de postes aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire (CAPES et Agrégation) en baisse de plus de six pour cent par rapport à l'année dernière.

Cette baisse vient s'ajouter à celles des deux années précédentes: le nombre de professeurs recrutés en 1999 sera de trente-cinq pour cent inférieur à celui de 1996.

Je pensais pourtant que le récent mouvement lycéen avait démontré qu'il n'y avait pas un excès d'enseignants dans les lycées et collèges, bien au contraire.

Cette politique me paraît injustifiable du point de vue de l'instruction publique. Ses effets catastrophiques pour les lycéens n'ont pas besoin même d'être démontrés. Pour les étudiants de Lettres, Histoire, Philosophie et Langues, elle signifie la remise en cause de leur principal débouché. C'est l'existence même à terme de ces filières qui peut se trouver menacée: quel bachelier, par exemple **[exemple pouvant être modifié]**, sera motivé pour entreprendre des études de philosophie avec pour débouché principal au bout de quatre ou cinq ans, cent cinquante postes d'enseignants (90 à l'agrégation et 60 au CAPES) ?

J'aimerais connaître votre sentiment à ce sujet, et savoir si vous envisagez d'agir pour que le gouvernement change sa politique et la mette en accord avec les intérêts des lycéens, des étudiants et du pays tout entier, et avec la priorité à l'Éducation nationale qu'il revendique. Cela supposerait que le nombre de postes mis aux concours en 1999 soit porté au moins au niveau de 1996.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de croire, monsieur le Député, à l'assurance de ma considération.

La lettre envoyée par notre syndicat à chaque député

Monsieur le Député,

Nous nous adressons à vous parce que le ministre de l'Éducation nationale vient de publier un nombre de postes aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire (CAPES et Agrégation) en baisse de plus de six pour cent par rapport à l'année dernière.

Cette baisse vient s'ajouter à celles des deux années précédentes: le nombre de professeurs recrutés en 1999 sera de trente-cinq pour cent inférieur à celui de 1996.

Nous pensions pourtant que le récent mouvement lycéen avait démontré qu'il n'y avait pas un excès d'enseignants dans les lycées et collèges, bien au contraire.

L'UNEF avait donc, en lien avec ce mouvement, fait circuler une pétition demandant que le nombre de postes revienne au moins au niveau de 1996. Cette pétition a recueilli plus de 800 signatures en Sorbonne et à l'ENS. Une motion reprenant cette demande, présentée par l'élue UNEF, a été votée par le CNESER.

La réponse de Monsieur Allègre, qui vient contredire ses récentes promesses, manifeste une fois de plus son mépris des étudiants, des lycéens et des enseignants. C'est pourquoi nous choisissons de nous adresser aux membres de la représentation nationale pour leur demander si c'est en accord avec elle, ou à son insu, qu'est menée cette politique injustifiable du point de vue de l'instruction publique.

Ses effets catastrophiques pour les lycéens n'ont pas besoin même d'être démontrés. Pour les étudiants de Lettres, Histoire, Philosophie et Langues, elle signifie la remise en cause de leur principal débouché. C'est l'existence même à terme de ces filières qui peut se trouver menacée: quel bachelier, par exemple, sera motivé pour entreprendre des études de philosophie avec pour débouché principal au bout de quatre ou cinq ans, cent cinquante postes d'enseignants (90 à l'agrégation et 60 au CAPES) ?

Si vous désirez plus d'informations sur cette question, nous nous tenons à votre disposition.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de croire, monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Les chiffres depuis 1996

	1996	1997	1998	1999	<i>% depuis 96</i>
Lettres class CAPES	570	500	400	370	- 35%
Lettres class Agreg	115	100	80	75	- 35 %
Grammaire Agreg	15	15	15	11	- 27 %
Lettres mod CAPES	1800	1395	1200	1150	- 36 %
Lettres mod Agreg	209	170	150	145	- 31 %
Histoire-géo CAPES	1320	1040	900	845	- 36 %
Histoire Agreg	171	138	139	130	- 24 %
Géo Agreg	50	41	41	40	- 20 %
Philo CAPES	240	180	130	60	- 75 %
Philo Agreg	88	73	60	90	+ 2 %
Anglais CAPES	2200	2000	1700	1270	- 42 %
Anglais Agreg	235	195	160	155	- 34%



**UNEF Paris IV (Union nationale des étudiants de France,
Association générale des étudiants de Paris-Sorbonne)**

Le syndicat qui défend les étudiants

Pour tout problème n'hésitez pas à nous contacter

Sorbonne: 18 rue de la Sorbonne, au fd, à droite

Clignancourt: à gauche en sortant des Amphis

tél: 01-40-46-32-27 (répondeur)

www.altern.org/unefparis4 (unefparis4@altern.org)

Prénom et nom:

Adresse:

Tél (éventuellement):

Année et filière:

Je souhaite être informé des activités de l'UNEF Paris IV et recevoir régulièrement *Trait d'Union*.

Je souhaite adhérer à l'UNEF et joins (cotis. 80F. premier versement minimum 10F)

A renvoyer à UNEF Paris IV, 1 rue V. Cousin 75005 PARIS ou à déposer au local de l'UNEF.